

Fêtes de fin d'année 2022 : Nouveautés

Depuis plusieurs dizaines d'années, le Comité des Fêtes de Guécélard (CFG) décore la commune à l'occasion des fêtes de fin d'année et organise l'arrivée du Père Noël avec le concours d'associations locales (Génération Mouvements, Créaloisirs, Secours Populaire...). Les décorations électriques (guirlandes, illuminations de l'église, de la mairie, motifs en travers ou sur le bord de la RD323...) initialement prises en charge par le CFG, ont été rétrocédées en 2000 à la municipalité.

Cette année, sans aucune concertation préalable, cette dernière a décidé de se réserver la décoration de la butte place du Gué (place de la mairie).

Cette information nous est parvenue, par un courriel du 5 octobre 2022 :

"Cette année, au vu de la crise énergétique à laquelle nous faisons face et cela même si toutes nos illuminations sont équipées en led donc peu consommatrices, la municipalité n'investira pas dans de nouvelles illuminations.

Cependant, la commission F&C a décidé de décorer la "butte" de la place du Gué avec des sapins blancs, branchages blancs... afin de créer un décor de Noël.

Je ne sais pas ce que vous envisagiez en déco sur cette butte mais merci de ne pas mettre de sapins en bois ou autres décors. Il sera possible de mettre quelques lutins aux pieds des sapins si vous le souhaitez."

En conséquence, bien que regrettant cette décision sur le fond comme sur la forme, le Comité Directeur du Comité des Fêtes se conformera aux exigences municipales et laisse le champ libre à la commission Fêtes et Cérémonies de la municipalité de Guécélard

Tout un chacun comprendra que la proposition concernant les lutins a été jugée inacceptable voire humiliante. La notion de « décor de Noël », qui serait novatrice, est tout aussi choquante.

Le Comité des Fêtes, par respect des bénévoles qui œuvrent depuis des mois sur une nouveauté, aménagera seulement l'espace en sortie de Guécélard côté la Flèche avec différents visuels.

D'autre part, certaines de nos décorations seront cette année disposées au plus près des habitants selon un modèle commun dans 6 zones réparties sur l'agglomération.

L'arrivée du Père Noël et le spectacle gratuit offerts par le Comité des Fêtes, prévus le 11 décembre, sont maintenus. Ils ne sont en effet pas remis en cause d'après la municipalité lors de la réunion municipalité/CFG qui s'est tenue le 12 octobre 2022 à la demande du CFG.

Excellentes fêtes de fin d'année à toutes et à tous.

